

JNI 18^{es} Journées
Nationales
d'Infectiologie

du mercredi 21 au vendredi 23 juin 2017
Palais du Grand Large, Saint-Malo



Saint-Malo
et la région Bretagne



Mise en place d'un protocole de coopération infirmier en médecine des voyages : parcours et résultats à 12 mois

Laurent Tzara, Isabelle Lefort, Latifa Scheirlinck,
Elisabeth Lecaudey, Ouda Derradji, Jean–Charles Gagnard,
Iryna Bukreyeva, Daniel Vittecoq, Benjamin Wyplosz

Centre de vaccinations internationales, CHU Bicêtre



18^{es} JNI, Saint-Malo, du 21 au 23 juin 2017

Pourquoi un protocole de coopération ?

- **Centre de vaccinations internationales (CVI) de Bicêtre :**
 - Localisé dans le Val de Marne,
 - 2650 consultations par an, > 1200 vaccinations fièvre jaune,
 - Ouvert 5 jours/7 mais **2 demi-journées libres/semaine et un temps d'attente souvent > 1 mois**
- **Recours à un protocole de coopération (PC) entre professionnels de santé qui permet de déléguer des actes médicaux aux paramédicaux. En médecine des voyages, l'IDE peut assurer des consultations des voyages.**

Qu'est qu'un PC ? notre PC ?

- **Un protocole de coopération :**
 - fait l'objet d'un agrément par l'ARS (plusieurs semaines pour l'obtenir)
 - définit les actes dérogatoires : conseils, vaccinations, prescriptions, prophylaxies, sérologies
 - est nominatif pour le délégué et les médecins délégants
 - oblige les médecins délégants à se trouver à proximité, organiser le maintien des compétences, superviser des consultations, rédiger des rapports trimestriels
- **Celui de Bicêtre est :**
 - adapté de ceux des hôpitaux Avicenne (Pr Bouchaud) et Pitié-Salpêtrière (Pr Caumes).
 - restreint aux voyageurs
 - 1) âgés > 18 ans (sauf femme enceinte)
 - 2) sans maladie grave, allergie ni prise médicamenteuse,
 - 3) partant pour un séjour simple (ex : pas de tour du monde, pas expatriation, pas d'ONG)

Quelle formation pour l'IDE ?

- **Au moins 3 ans d'expérience** en médecine des voyages ou maladies infectieuses et suivre une formation théorique (60 h), pratique (≥ 10 consultations) et aux gestes d'urgences
- **La formation théorique** : Société de médecine des voyages en 3 formations de 2 jours tous les 6 mois (Dr Hengy, Dr Hommel, Dr De Gentile).
- **La formation pratique** : à la clinique du Tonkin (équipe du Dr Bertrand Issartel).
- **Les gestes d'urgences**



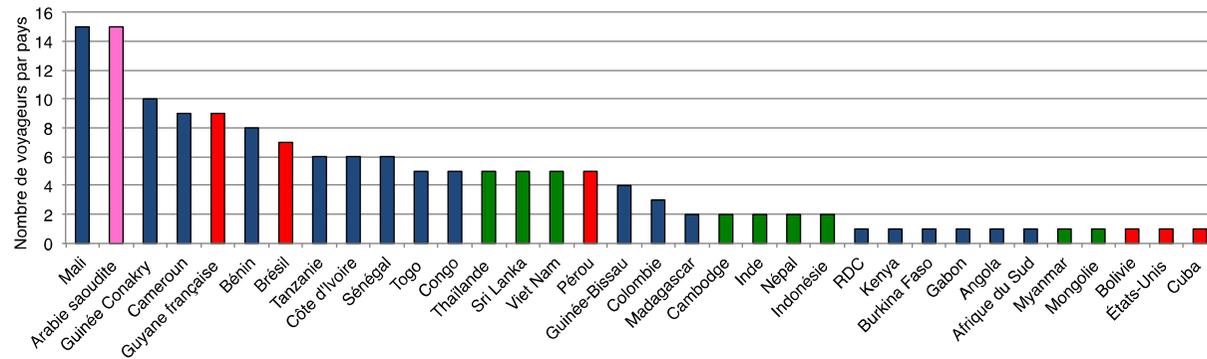
Comment se déroule la consultation ?

- **Les voyageurs :**
 - prennent rendez-vous par téléphone,
 - sont prévenus qu'ils auront une consultation avec un IDE,
 - répondent au cahier des charges (âge, maladies sous-jacentes, etc.)
 - donnent leur accord oral,
 - signent un consentement avant la consultation
- **L'infirmier :**
 - organise son temps de travail pour être disponible 30 mn/voyageur
 - recueille les données d'état civil, destinations, prescriptions, vaccins indiqués et réalisés
 - signe les ordonnances et réalise les vaccins.

Quels voyageurs vus en consultation?

- **Recrutement** : 1^{er} mars 2016 au 1^{er} mars 2017, 149 voyageurs (49 % femmes, 51 % hommes),
- **Âge moyen** : 34,8 ans (extrêmes : 18,5 à 71,4 ans).
- **Destinations** : **Afrique** (n = 82, 55%), **Amérique** (n = 27, 17,5%), **Asie** (n = 25, 17,5%), **Arabie Saoudite** (n = 15, 10%).

Figure 1. Destinations motivant une consultation



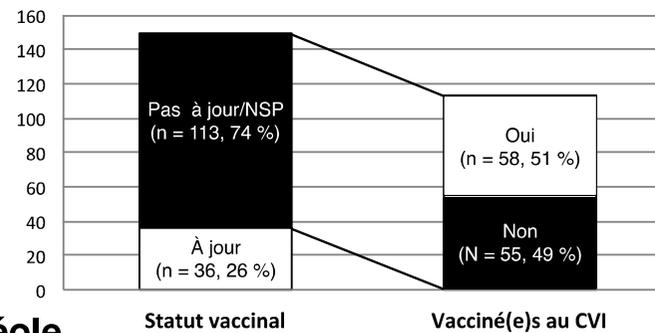
- **Délais et durées** :
 délai entre la consultation et le départ : 36 jours en moyenne (extrêmes : 1-71 jours)
 durée de voyage : 24 jours en moyenne (extrêmes : 2-105 jours).

Le paludisme et les vaccins

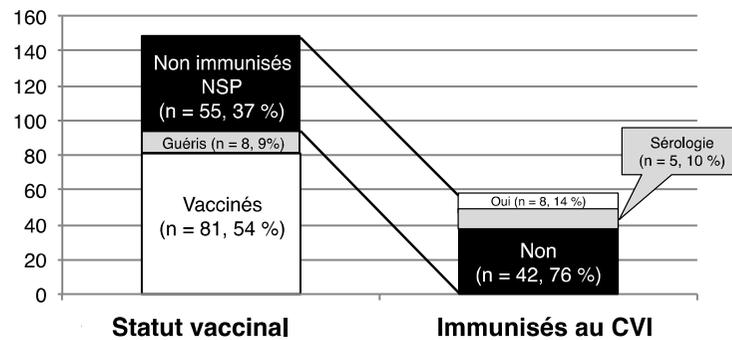
- **Paludisme :**
 - Départ en zone impaludée (Afrique) : 107 (72 %) voyageurs.
 - Prophylaxie : atovaquone-proguanil (89 %) et cycline (11 %).
- **Vaccinations :**
 - La majorité des voyageurs n'était pas à jour des vaccinations mais une large majorité a été vaccinée sur place :

Les vaccins du calendrier vaccinal

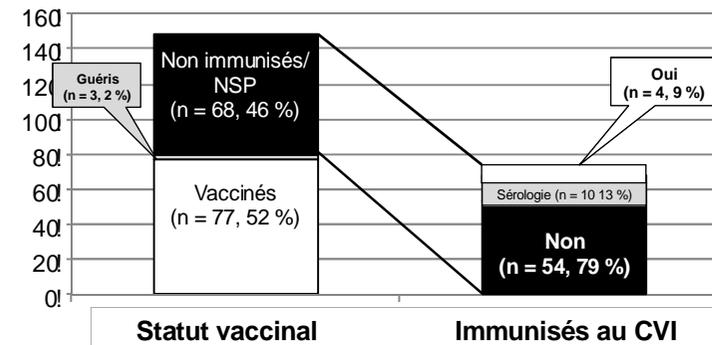
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite



Rougeole-oreillons-rubéole

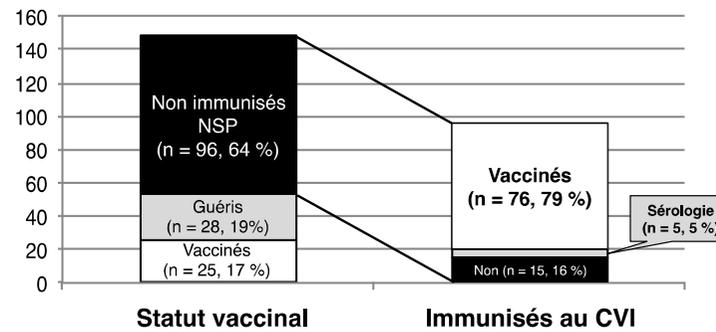


Hépatite B

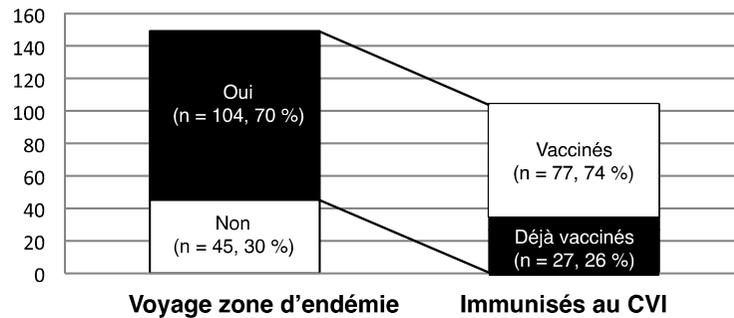


Les vaccins du voyage

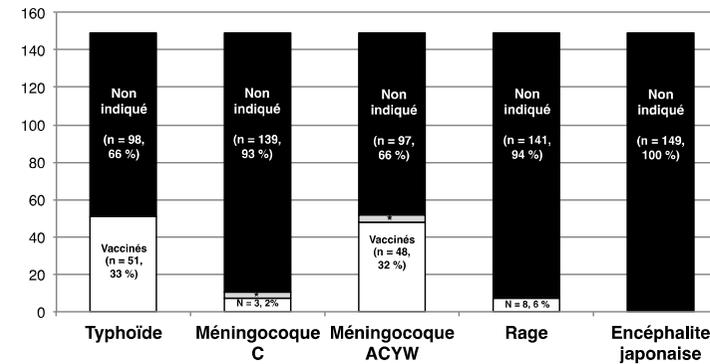
Hépatite A



Fièvre jaune



Autres vaccins



* Voyageurs à jour de leur vaccination

Problèmes et bénéfices

- **Infractions au protocole**
 - Les voyageurs répondaient au cahier des charges à la prise de rendez-vous, mais
 - 8 avaient une allergie médicamenteuse,
 - 11 une maladie de fond (drépanocytose, asthme, HTA, hépatite B, polyglobulie), aucun cas grave
 - 34 avaient un traitement dont 2 des immunosuppresseurs (Hydréa, corticoïdes).
- **Gains financiers : estimé à 5025 €**
 - Vaccins (15% du prix des vaccins non remboursés) : 1009 €
 - Actes infirmiers : 589€
 - Actes de consultation : 3427 €

Conclusions

- Le protocole de coopération de consultation IDE en médecine des voyages **prend du temps à mettre en place.**
- Permet d'**élargir l'offre de soins**, de répondre à la demande, et de raccourcir les délais de consultation.
- **Économise du temps médical.**
- Promeut la fonction d'infirmier, **très satisfait de cette nouvelle activité**, objectif de 60 consultations/an rapidement franchi !

Remerciements

- **Mme Isabelle Lefort (cadre de la polyclinique)**
- **Mme Latifa Scheirlinck (cadre de pôle)**
- **Mme Elisabeth Lecaudey (relation avec l'ARS)**

...et à vous pour votre attention !

